

Dimanche 13 juillet 2025



A L'Atelier 83, route de Tacoignières

19h30 REPAS (Entrée, Sauté de Porc aux olives, dessert)

BAL (Animé par le DJ de l'année dernière)



UNIQUEMENT sur inscription préalable en Mairie avant le 1^{er} juillet 2025
(Nombre de places limitées, pas d'inscription sur place, n'attendez pas le dernier moment)

Lundi 14 juillet 2025

09h30 Découverte DES PARCOURS RANDONNEES (5,7 et 12 km)

Rendez-vous parking de l'école

13h30 TOURNOI DE PETANQUE

Parking de la Mairie

22h - RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Parking du parc de loisirs

23h00 - FEU D'ARTIFICE

Parc de Loisirs,



Comme chaque année nous souhaitons préserver l'esprit convivial du 14 juillet. C'est pourquoi le repas du Dimanche 13 juillet sera gratuit pour les Bazainvillois.

Par correction et pour éviter toute perte de repas, **merci de signaler les annulations éventuelles le plus tôt possible.**

Dîner le Dimanche 13 Juillet 2025

Famille :

Téléphone :

Adresse : **78550 BAZAINVILLE**

	BAZAINVILLOIS	HORS COMMUNE	Tournoi de pétanque	Parcours randonnées		
				5 km	7 km	12 km
Nombre d'adulte(s)		___ x 15 €				
Nombre d'enfant(s) - 12 ans		___ x 8 €				
Total						

***Règlement à joindre obligatoirement au coupon réponse, par chèque à l'ordre du REG REC Commune de Bazainville. En cas de désistement, les sommes versées ne seront pas remboursées.**

Vos données sont recueillies par la mairie de Bazainville afin d'organiser la cérémonie du 14 Juillet. Elles sont collectées par les agents de la mairie et sont destinées aux agents en charge de l'événement. Elles seront conservées 10 ans. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679) vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'effacement en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la commune à l'adresse dpd@bazainville.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.